

Mardi 05 Octobre 2021

Q. n. [REDACTED] ( [REDACTED] )  
45632 sr Jean Le Became

SJB 01

J'y a + 30 ans, la parcelle n° 299 (UR4-OL)  
était une réserve foncière pour bassin d'orage ( Informations  
Lors de l'achat de mon terrain par le notaire M<sup>me</sup> PLEAU )  
Des modifications locales de PLU ont été réalisées et  
le terrain est devenu constructible... le propriétaire du  
terrain étant conseiller municipal lors de ces changements !  
Je pense qu'il y a une réelle utilité d'intérêt ! de la  
part du propriétaire. Ce terrain étant bordé par un  
"fosse jéré" servant à l'écoulement des eaux pluviales  
de l'allée des champs fleuris et de l'allée Jeanne Champin.  
De plus ce fosse est en parti buse et se peut dans  
ce nature sans entretien du voisinage... et en plus  
selon le PPR I nous sommes en zone inondable  
Ce bassin d'orage même est essentiel pour l'ensemble de  
la zone pavillonnaire (50) Ce bassin a disparu - lors des  
révisions de PLU !